Informations de base

2025/0239(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
Fonds social européen 2028–2034 **Subject** 4.10.15 Fonds social européen (FSE), Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) **Priorités législatives** Déclaration commune 2026	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
EMPL Emploi et affaires sociales	CASA David (EPP) MAIJ Marit (S&D)	16/12/2025 16/12/2025
	Rapporteur(e) fictif/fictive WERBROUCK Séverine (PfE) TEODORESCU Georgiana (ECR) VAN DEN BERG Brigitte (Renew) PETER-HANSEN Kira Marie (Greens/EFA) GALÁN Estrella (The Left)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
REGI Développement régional	MEBAREK Nora (S&D)	16/01/2026
CULT Culture et éducation	GOMES Isilda (S&D)	09/12/2025
FEMM Droits de la femme et égalité des genres	MORETTI Alessandra (S&D)	12/01/2026

Commission pour l'évaluation budgétaire	Rapporteur(e) pour l'évaluation budgétaire	Date de nomination

	BUDG Budgets	LUPO Giuseppe (S&D)	23/01/2026
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne			

DG de la Commission	Commissaire
Emploi, affaires sociales et inclusion	MÎNZATU Roxana

Comité économique et social européen

Comité européen des régions

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
16/07/2025	Publication de la proposition législative	COM(2025)0558	Résumé
23/10/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
10/11/2026	Vote en commission,1ère lecture		
10/11/2026	Décision de la commission parlementaire d'ouvrir des négociations interinstitutionnelles à travers d'un rapport adopté en commission		
11/11/2026	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A10-0291/2026	

Informations techniques

Référence de la procédure	2025/0239(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 58 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 175-p3 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 164
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
Dossier de la commission	EMPL/10/03686

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE784.181	20/04/2026	

Amendements déposés en commission		PE788.859	12/05/2026	
Amendements déposés en commission		PE788.860	12/05/2026	
Avis de la commission	CULT	PE785.225	09/06/2026	
Avis de la commission	FEMM	PE785.117	10/07/2026	
Avis de la commission	REGI	PE785.226	15/07/2026	
Avis de la commission	BUDG	PE787.632	16/07/2026	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A10-0291/2026	11/11/2026	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2025)0558	16/07/2025	Résumé

Parlements nationaux

Type de document	Parlement /Chambre	Référence	Date	Résumé
Contribution	ES_PARLIAMENT	COM(2025)0558	28/10/2025	
Contribution	RO_SENATE	COM(2025)0558	28/10/2025	
Contribution	CZ_SENATE	COM(2025)0558	12/12/2025	
Contribution	DE_BUNDESRAT	COM(2025)0558	15/12/2025	
Contribution	PT_PARLIAMENT	COM(2025)0558	04/02/2026	

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES3058/2025	22/01/2026	
CofR	Comité des régions: avis	CDR0373/2026	02/07/2026	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Parlement européen	Briefing	16/12/2025
Commission européenne	EUR-Lex	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	**Rôle**	**Commission**	**Date**	**Représentant(e)s d'intérêts**
MAIJ Marit	Rapporteur(e)	EMPL	21/10/2026	PermRep Lithuania
ANDERSSON Li	Président(e) de commission	EMPL	16/10/2026	European Federation of Public Service Unions
MAIJ Marit	Rapporteur(e)	EMPL	14/10/2026	Valente Tussenvoorziening Leger des Heils HVO Querido Regenbooggroep
MAIJ Marit	Rapporteur(e)	EMPL	06/10/2026	Eurocities
MAIJ Marit	Rapporteur(e)	EMPL	14/07/2026	European Food Banks Federation Voedselbanken Nederland Chez Nous Banque Alimentaire du Luxembourg Belgische Federatie van Voedselbanken
MAIJ Marit	Rapporteur(e)	EMPL	30/06/2026	SPD delegation
MAIJ Marit	Rapporteur(e)	EMPL	11/06/2026	European Social Network AISBL
MEBAREK Nora	Rapporteur(e) pour avis	REGI	18/05/2026	Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe (CRPM)
GUARDA Cristina	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	REGI	11/05/2026	Platform of European Social NGOs
GUARDA Cristina	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	REGI	11/05/2026	European Youth Forum
MAIJ Marit	Rapporteur(e)	EMPL	22/04/2026	Eurocities
MAIJ Marit	Rapporteur(e)	EMPL	22/04/2026	Bridge EU Deutscher Caritasverband e. V. Disability Support Europe Fundacion ONCE Solidarite des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises Flemisch Ministry of Labour Spanish PermRep
MAIJ Marit	Rapporteur(e)	EMPL	21/04/2026	Caritas Europa Fundación Secretariado Gitano Fundacion Social ONCE Cruz Roja
MAIJ Marit	Rapporteur(e)	EMPL	08/04/2026	European Food Banks Federation
CASA David	Rapporteur(e)	EMPL	26/03/2026	European Commission
CASA David	Rapporteur(e)	EMPL	05/03/2026	COFACE S.A. Caritas Europa Deutscher Caritasverband e. V. EUROPEAN TRADE UNION CONFEDERATION Eurocarers Eurochild AISBL Eurocities Eurodiaconia European Anti Poverty Network Disability Support Europe European Disability Forum

				European Youth Forum Inclusion Europe aisbl. International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants Save the Children Europe Special Olympics Europe Eurasia Social Platform
MAIJ Marit	Rapporteur(e)	EMPL	25/02/2026	Deutscher Gewerkschaftsbund
CASA David	Rapporteur(e)	EMPL	05/02/2026	European Commission
CASA David	Rapporteur(e)	EMPL	02/02/2026	Special Olympics Europe Eurasia
MAIJ Marit	Rapporteur(e)	EMPL	29/01/2026	Metropoolregio Amsterdam (MRA)
MAIJ Marit	Rapporteur(e)	EMPL	22/01/2026	Social Platform
MAIJ Marit	Rapporteur(e)	EMPL	02/12/2025	Eurochild AISBL

Autres membres

Transparence		
Nom	**Date**	**Représentant(e)s d'intérêts**
ABADÍA JOVER Maravillas	10/06/2026	Delegación ante la Unión Europea de la Cámara de Comercio de España
GERMAIN Jean-Marc	05/05/2026	Les Restaurants du Cœur

Fonds social européen 2028–2034

2025/0239(COD) - 16/07/2025 - Document de base législatif

OBJECTIF : instituer le Fonds social européen dans le cadre du plan de partenariat national et régional défini dans le règlement établissant le Fonds de partenariat national et régional (PNR) établissant les conditions de mise en œuvre du soutien de l'Union en faveur de l'emploi de qualité, des compétences et de l'inclusion sociale pour la période 2028-2034.

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Parlement européen et du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Parlement européen statue conformément à la procédure législative ordinaire et sur un pied d'égalité avec le Conseil.

CONTEXTE : le 16 juillet 2025, la Commission a adopté une proposition relative au prochain cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2028-2034. La présente proposition concerne notamment le Fonds social européen (FSE).

Malgré les progrès accomplis, la lutte contre le chômage, les déficits de compétences, les pénuries de main-d'œuvre et la persistance de taux de pauvreté élevés restent une priorité dans l'ensemble de l'UE. Il est de plus en plus nécessaire de prendre des mesures ciblées pour relever ces défis.

Le FSE soutient des politiques et des priorités visant à contribuer à la création du plein emploi, à l'amélioration de la qualité et de la productivité au travail, à l'accroissement de la mobilité géographique et professionnelle des travailleurs au sein de l'Union, à l'amélioration des systèmes d'éducation et de formation et à la promotion de l'équité intergénérationnelle, de l'inclusion sociale et de la santé. Le FSE, dans le cadre de la politique de cohésion, sera mis en œuvre en tant qu'élément des **plans de partenariat nationaux et régionaux** et de leur corpus réglementaire unique.

CONTENU : le règlement proposé établit des **conditions spécifiques pour la mise en œuvre du Fonds social européen pour la période de programmation 2028-2034** dans le cadre de l'aide de l'Union, conformément aux objectifs généraux fixés au règlement établissant le Fonds de partenariat national et régional (PNR). Son objectif est le renforcement de l'efficacité des marchés du travail et la promotion de l'accès à un emploi de qualité, l'amélioration de l'accès à l'éducation et à la formation, la promotion de l'inclusion sociale et de la santé et la réduction de la pauvreté.

Le FSE devrait :

- contribuer à la progression dans **l'éducation et la formation** ainsi qu'à la transition vers le monde du travail, soutenir l'apprentissage tout au long de la vie, y compris l'apprentissage formel, non formel et informel, et contribuer à la compétitivité et à l'innovation sociétale et économique;

- faciliter **l'accès aux services**, y compris le renforcement de la modernisation, de la numérisation et de la résilience des services de soins de santé et de soins de longue durée;

- aider les États membres à mettre en œuvre des mesures visant à éliminer toutes les formes de **discrimination** et à garantir l'égalité des chances pour tous en particulier pour les groupes sous-représentés sur le marché du travail;

- veiller à ce que tout le monde, y compris les enfants conformément à la garantie européenne pour l'enfance, ait accès à des **services essentiels de qualité**;

- contribuer à la modernisation des **systèmes de protection sociale**, en vue notamment d'en promouvoir l'accessibilité;

- soutenir les **enfants pauvres** pour traiter les mesures au titre de la garantie pour l'enfance;

- contribuer à la **réduction de la pauvreté** en soutenant des programmes nationaux visant à atténuer les privations alimentaires et matérielles et à promouvoir l'intégration sociale des personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale et des plus démunis;

- allouer des ressources pour soutenir **l'employabilité des jeunes**, en particulier les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation et promouvoir l'emploi des jeunes, y compris par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse.

Les États membres devraient également être encouragés à utiliser le FSE pour soutenir des actions ciblées visant à promouvoir des principes horizontaux tels que la promotion de **l'égalité entre les hommes et les femmes** et à garantir l'accessibilité des services pour les **personnes handicapées** , ainsi qu'à permettre aux personnes handicapées d'y participer activement.